

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

WINNIPEG PARTICIPATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE HARVEST



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Harvest a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 2 avril 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'article 6 de son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Harvest.

Le présent document complète la note en réponse établie par la société Harvest relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Harvest initiée par Winnipeg Participations (l'« **Offre** ») et sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 2 avril 2019 sous le numéro 19-131, en application d'une décision de conformité en date du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Des exemplaires du présent document et de la Note en Réponse sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Harvest (<https://www.harvest.fr/finance/>). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès d'Harvest au 5 rue de la Baume – 75008 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF .	3
2.	EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL D'HARVEST	3
2.1.	Assemblée générale	3
2.2.	Rapport Financier Semestriel 2018.....	3
2.3.	Principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Rapport Annuel.....	3
2.4.	Composition du Conseil d'administration	4
2.5.	Direction de la Société	5
2.6.	Rémunération des Dirigeants	5
2.7.	Capital.....	6
2.8.	Facteurs de risques.....	7
2.9.	Litiges	7
2.10.	Investissements significatifs réalisés par la Société.....	7
3.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	7

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Harvest S.A. (ci-après la « **Société** ») figurent dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice 2017, publié par la Société le 27 avril 2018 (le « **Rapport Annuel** »). Le Rapport Annuel, qui comprend notamment les comptes sociaux annuels de la Société au 31 décembre 2017 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, est incorporé par référence au présent document.

Le Rapport Annuel est disponible sur le site Internet d'Harvest (<https://www.harvest.fr/finance/>). Il peut par ailleurs être obtenu sans frais auprès d'Harvest au 5 rue de la Baume – 75008 Paris.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL D'HARVEST

2.1. Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société s'est tenue le 2 mai 2018. Les documents et informations relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://www.harvest.fr/finance/>) sous la rubrique « *Assemblées Générales* ».

2.2. Rapport Financier Semestriel 2018

Depuis la date de publication du Rapport Annuel, la Société a publié son rapport semestriel au 25 octobre 2018 (le « **Rapport Semestriel** »), qui est incorporé par référence au présent document. L'intégralité du Rapport Semestriel, qui comprend notamment les états financiers d'Harvest pour le semestre clos le 30 juin 2018, est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.harvest.fr/finance/>) sous la rubrique « *Rapports* ».

Il est précisé que la Société a connu, depuis la date de publication du Rapport Semestriel (soit le 25 octobre 2018), des variations de trésorerie correspondant à son cycle annuel habituel.

Les communiqués de presse en date du 19 février 2019 et du 14 mars 2019 (mentionnés ci-dessous avec les autres communiqués de presse) concernant le chiffre d'affaires annuel et les résultats 2018 sont reproduits en Annexe du présent document.

2.3. Principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Rapport Annuel

Les principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Rapport Annuel sont reproduits en Annexe du présent document. Ces communiqués de presse sont également disponibles sur le site Internet de la Société sous la rubrique « *Communiqués* » (<https://www.harvest.fr/finance/>).

Les principaux communiqués de presse diffusés par la Société sont les suivants :

14 mars 2019	Résultats annuels 2018
4 mars 2019	Projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix de 85 euros par action initié par Winnipeg Participations sur Harvest SA : précision sur la prise en charge des frais de négociation
27 février 2019	Acquisition par Winnipeg Participations d'une participation majoritaire dans Harvest SA. Dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée au prix de 85 euros par action
19 février 2019	Chiffre d'affaires 2018 : +10,1% à 28,4 M€

12 février 2019	Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec la société Gilbert Dupont
17 janvier 2019	Nomination d'un expert indépendant
3 janvier 2019	Suspension du contrat de liquidité contacté avec la société Gilbert Dupont
21 décembre 2018	Discussions exclusives entre les fondateurs d'Harvest SA et Five Arrows Principal Investments
11 octobre 2018	Poursuite de la dynamique de croissance : CA 9 mois +11,6% à 20,4 M€
6 septembre 2018	Un premier semestre de forte croissance validant la stratégie
11 juillet 2018	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont
28 juin 2018	Harvest confirme son éligibilité au dispositif PEA PME
31 mai 2018	Cotation en continu et meilleure liquidité aux actionnaires
3 mai 2018	Compte-rendu de l'Assemblée générale du 2 mai 2018
2 mai 2018	Descriptif du programme de rachat d'actions

Les éléments significatifs du Rapport Annuel et du Rapport Semestriel sont mis à jour par (i) les communiqués de presse publiés par la Société depuis la publication du Rapport Annuel et reproduits dans le présent document, (ii) les informations figurant dans la note en réponse de la Société et (iii) les informations figurant dans le présent document.

2.4. Composition du Conseil d'administration

MM. François Carayol, Jean-Jacques Guiony et Hervé Philippe ont démissionné de leurs fonctions de membre du Conseil d'Administration le 27 février pour tenir compte de la nouvelle structure actionnariale à la suite de l'acquisition du contrôle de la Société par la société Winnipeg Participations dont 100% du capital et des droits de vote est détenue par Financière Winnipeg, laquelle est contrôlée par la société Five Arrows Holding VII S.à.r.l. (« **Five Arrows** »), laquelle est elle-même détenue indirectement par des fonds dont la société Five Arrows Managers SAS (« **Five Arrows Managers** »)¹ assure la gestion directe et déléguée².

En conséquence, à la date des présentes, le Conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- M. Brice Pineau, en qualité de président du Conseil d'administration ;
- M. Jean-Michel Dupiot, en qualité de membre du Conseil d'administration ;
- M. Emmanuel Roth, en qualité de membre du Conseil d'administration, nommé sur proposition de Five Arrows;
- M. Younes Zemmouri, en qualité de membre du Conseil d'administration, nommé sur proposition de Five Arrows; et
- M. Nicolas Robin, en qualité de membre du Conseil d'administration, nommé sur proposition de Five Arrows.

¹ Société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 679 189.

² Les Fondateurs et les Managers Cercle 1 détenant une quote-part minoritaire du capital de Financière Winnipeg.

2.5. Direction de la Société

M. Jérôme Chapotier a été nommé Directeur général délégué lors de la réunion du Conseil d'administration de la Société du 14 janvier 2019.

Par ailleurs, à la suite de l'acquisition du contrôle de la Société par Winnipeg Participations le 27 février 2019, la Direction générale continuera d'être exercée par M. Jean-Michel Dupiot en qualité de Directeur général et, par MM. Patrice Henri et Jérôme Chapotier en qualité de Directeurs généraux délégués.

2.6. Rémunération des Dirigeants

Il est rappelé que la convention d'assistance entre Harvest et Harvest Group a été résiliée le 14 janvier 2019 (avec effet rétroactif au 31 décembre 2018).

Le même jour, le Conseil a arrêté les critères et les éléments de rémunération suivants pour le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués.

Président du Conseil d'administration – M. Brice Pineau :

La rémunération fixe annuelle nette de M. Brice Pineau est fixée à 150.000 euros. Il ne perçoit pas de rémunération variable. Il est précisé qu'il sera proposé au Conseil d'administration lors d'une prochaine réunion d'octroyer une indemnité de départ au profit de M. Brice Pineau égale à 12 mois de rémunération fixe dans certains cas de départ (à l'exclusion notamment des cas de démission, de faute grave ou de faute lourde).

Directeur général – Jean-Michel Dupiot

La rémunération fixe annuelle nette de M. Jean-Michel Dupiot est fixée à 150.000 euros. Il ne perçoit pas de rémunération variable. Il est précisé qu'il sera proposé au Conseil d'administration lors d'une prochaine réunion d'octroyer une indemnité de départ au profit de M. Jean-Michel Dupiot égale à 12 mois de rémunération fixe dans certains cas de départ (à l'exclusion notamment des cas de démission, de faute grave ou de faute lourde).

Directeur général délégué – Patrice Henri

La rémunération fixe annuelle brute de M. Patrice Henri est fixée à 200.000 euros.

Il bénéficie (i) d'une prime annuelle de bilan et d'objectifs d'un montant brut de 50.000 euros en fonctions d'objectifs basés sur le résultat annuel, le chiffre d'affaires et la conclusion de contrats et (ii) d'une prime annuelle de résultats sur la base du chiffre d'affaires de « MoneyPitch » et des projets O2S.

Le Conseil d'administration du 2 mai 2018 a par ailleurs attribué gratuitement 11.000 actions à M. Patrice Henri dont (i) la période d'acquisition expire le 2 mai 2019 et la période de conservation le 2 mai 2020 pour 7 700 actions (tranche 1) et (ii) la période d'acquisition expire le 2 mai 2020 (sans période de conservation) pour le solde restant (tranche 2). L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et à des conditions de performance pour 2.200 actions de la tranche 1 et 2.200 actions de la tranche 2. En cas d'invalidité / décès en période d'acquisition, les actions ne seront plus soumises à la condition de présence et le cas échéant aux conditions de performance. Celles-ci seront attribuées définitivement à M. Patrice Henri / ses ayant droits et librement cessibles. En cas d'invalidité / décès en période de conservation, les actions seront librement cessibles.

Directeur général délégué – Jérôme Chapotier

M. Jérôme Chapotier ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat de Directeur général délégué.

Le Conseil d'administration du 2 mai 2018 a par ailleurs attribué gratuitement 2.400 actions à M. Jérôme Chapotier dont la période d'acquisition expire le 2 mai 2019 et la période de conservation expire le 2 mai 2020. L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence. En cas d'invalidité / décès en période d'acquisition, les actions ne seront plus soumises à la condition de présence. Celles-ci seront attribuées

définitivement à M. Jérôme Chapotier / ses ayant droits et librement cessibles. En cas d'invalidité / décès en période de conservation, les actions seront librement cessibles.

2.7. Capital

2.7.1. Structure et répartition du capital

A la date des présentes, le capital social de la Société s'élève à 1.406.044 euros, divisé en 1.406.044 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Il est rappelé qu'entre le 28 février 2019, date de dépôt du projet d'Offre, l'Initiateur a acquis par voie de cession hors marché, à un prix unitaire égal au prix de l'Offre, 67.530 actions de la Société représentant 4,80 % du capital de la Société, conformément aux dispositions de l'article 231-38, IV du règlement général de l'AMF.

A la date des présentes, et à la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'Actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote théoriques*
Winnipeg Participations	118.814	8,45 %	118.814	5,14 %
Harvest Group	807.026	57,40 %	1.593.904	68,93 %
Actions auto-détenues	72.892	5,18 %	-	-
Sous-total Initiateur	998.732	71,03 %	1.712.718	74,09 %
Public ³	407.312	28,97 %	526.075	22,76 %
Total	1.406.044	100 %	2.311.685	100 %

*Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les Actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les Actions privées de droits de vote.

2.7.2. Capital social souscrit et capital social autorisé mais non émis

A la date du présent document, le Conseil d'administration dispose des délégations suivantes, accordées par l'assemblée générale des actionnaires du 2 mai 2018 :

Objet de la résolution	Montant maximal	Durée de l'autorisation
Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre aux membres du personnel salarié et / ou certains mandataires sociaux	3 % du capital social au jour de l'attribution	38 mois
Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	700.000 €	26 mois
Augmentation de capital au profit d'un capital au profit des adhérents d'un PEE	1 % du capital social au jour de l'attribution	26 mois

³ Il est rappelé que les 14.898 Actions encore détenues par certains Managers Cercle 1 à la suite de l'Acquisition du Bloc, représentant 1,06 % du capital de la Société, font l'objet d'engagements d'apport à l'Offre consentis par lesdits Managers Cercle 1 à l'Initiateur.

2.7.3. Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions

A l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 2 mai 2018, le Conseil d'administration dispose de la délégation suivante :

Objet de la résolution	Montant maximal	Durée de l'autorisation
Autorisation, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions	Dans la limite d'un nombre d'actions auto détenues au maximum égal à 10% du capital social.	18 mois

A la date des présentes, la Société détient 72.892 action auto-détenues.

2.8. Facteurs de risques

Les facteurs de risque relatifs à Harvest sont décrits dans le rapport de gestion du Rapport Annuel (p. 14 et suivantes).

Depuis la publication du Rapport Annuel et du Rapport Financier Semestriel, la Société n'a identifié aucun nouveau facteur de risques.

2.9. Litiges

A la connaissance de la Société, à la date du dépôt du présent document, il n'existe ni procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale qui est pendante ou dont la Société est menacée, ni fait exceptionnel, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

2.10. Investissements significatifs réalisés par la Société

Le groupe Harvest ne prévoit pas d'investissements significatifs pour lesquels le Conseil d'administration aurait déjà pris des engagements fermes, autres que ceux décrits dans le Rapport Annuel ou le Rapport Financier Semestriel.

3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2019 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Winnipeg Participations et visant les actions de la société Harvest.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Harvest

Par : M. Jean-Michel Dupiot
Directeur Général

ANNEXE – COMMUNIQUES DE PRESSE

Paris, le 14 mars 2019

Résultats 2018

- Chiffre d'affaires : + 10,1 % à 28,4 M€
- Résultat d'exploitation : - 3,2 % à 4,1 M€

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, enregistre une croissance de son activité de 10,1 % en 2018 dans un marché en forte évolution nécessitant la poursuite d'investissements de développement importants. Dans ce contexte, l'amélioration de la rentabilité attendue en 2018 ne s'est pas matérialisée : le résultat d'exploitation de 4,1 M€ s'affiche en léger repli (- 3,2 %) et fait ressortir une marge d'exploitation de 14,5 % pour l'exercice 2018 (contre 16,5 % en 2017).

Le conseil d'administration réuni le 14 mars a arrêté les comptes audités de l'exercice 2018 :

(en k€)	2018	Var.	2017
Chiffre d'affaires	28 448	+ 10,1 %	25 847
Total produits d'exploitation	28 589	+ 10,0 %	25 998
Charges d'exploitation	24 465	+ 12,6 %	21 737
Résultat d'exploitation	4 123	- 3,2 %	4 260
Marge d'exploitation	14,5 %	-	16,5 %
Résultat financier	62	+ 100,1 %	31
Résultat courant	4 186	-2,5%	4291
Résultat exceptionnel	1 500	-	(332)
Participation des salariés	707	+ 85,4 %	381
IS	922	+ 172,6 %	338
Résultat net	4 057	+25,2 %	3 241
Marge nette	14,3 %		12,5%

Un exercice 2018 marqué par une croissance soutenue

Harvest enregistre pour l'exercice 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 28,4 M€, en hausse de 10,1 % par rapport à 2017, malgré un ralentissement de la croissance (+ 6,3 %) au 4^{ème} trimestre.

Les ventes de Licences, conformément au positionnement technologique en faveur du SaaS, reculent sur l'année de 46,1 % et représentent 4,2 % de l'activité d'Harvest contre 8,6 % en 2017. La croissance est en revanche portée par les redevances de Maintenance (+ 4,9 %), les revenus du SaaS (+ 33,8 %) et les prestations de forfait (+ 32,6 %). Le déploiement des solutions Harvest auprès de grands comptes (banques privées et sociétés de gestion), et notamment la mise en place de solutions comme O2S et MoneyPitch dans ces établissements, s'accompagne de prestations d'intégration importantes. Enfin, l'activité Formation est en recul de 10,7 % sur l'exercice.

Chiffre d'affaires (en k€)	2018	Var.	2017
1er trimestre	6 727	+ 10,6 %	6 083

2ème trimestre	7 145	+ 13,9 %	6 275
1er semestre	13 872	+ 12,2 %	12 358
3ème trimestre	6 568	+ 10,3 %	5 956
9 mois	20 439	+ 11,6 %	18 314
4ème trimestre	8 009	+ 6,3 %	7 533
Annuel	28 448	+ 10,1 %	25 847

Légère érosion de la rentabilité dans un contexte d'investissements importants

Dans un marché marqué par des évolutions technologiques constantes, une forte pression réglementaire et des besoins croissants en matière d'innovation, Harvest a poursuivi au deuxième semestre sa politique d'investissements. En conséquence, et comme annoncé lors de la publication du chiffre d'affaires annuel, Harvest n'a pas été en mesure de tenir cette année sa prévision d'amélioration de sa rentabilité. Sa marge d'exploitation s'établit à 14,5 %, contre 16,5 % pour l'exercice 2017.

Pour rappel, la quasi-totalité des dépenses d'investissement est comptabilisée en charges d'exploitation.

Les charges de personnel, qui comptent pour plus de 70 % des coûts de structure, augmentent de 7,4 % à 17,4 M€. Le groupe a poursuivi en 2018 sa politique de recrutement pour accompagner sa croissance avec un effectif de 270 collaborateurs à fin décembre 2018 (contre 227 à fin 2017).

Les autres achats et charges externes augmentent de manière significative à 5,6 M€ (+ 31,9 %) du fait notamment de la forte croissance des ventes en mode SaaS qui nécessitent une hausse des dépenses d'infrastructure, de sécurité, de conformité, des capacités d'hébergement, des loyers payés depuis la cession du siège social et de certains frais liés au projet d'OPAS en cours.

Le niveau du résultat exceptionnel qui s'élève à 1,5 M€ s'explique par la cession de l'immeuble du siège social d'Harvest annoncée en septembre 2018. Après prise en compte de l'IS et de la participation des salariés, le résultat net d'Harvest ressort à 4,1 M€.

Au 31 décembre 2018, la situation bilancielle d'Harvest reste saine avec une trésorerie nette qui s'établit à 7,6 M€ (contre 4,7 M€ en 2017) pour 17,6 M€ de capitaux propres et un total bilan de 30,8 M€. L'amélioration de la trésorerie nette est notamment liée à la cession de l'immeuble du siège social.

Compte tenu des résultats 2018 d'Harvest, le conseil d'administration a décidé de proposer lors de la prochaine Assemblée Générale un dividende de 1,65 € / action, stable par rapport à l'année dernière et qui sera versé le 30 mai 2019. Pour rappel, un acompte de 0,50 € a été versé le 18 octobre 2018.

À propos d'Harvest

Harvest (ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS) est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de 30 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPI, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Paris, le 4 mars 2019

Projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix de 85 euros par action initié par Winnipeg Participations sur Harvest SA : précision sur la prise en charge des frais de négociation

Dans le cadre du dépôt le 28 février 2019 par Winnipeg Participations (« l'Initiateur ») du projet d'offre publique d'achat simplifiée visant la société Harvest SA, il est précisé que l'Initiateur remboursera les frais de négociation (frais de courtage et TVA afférente) supportés par les actionnaires d'Harvest SA ayant apporté leurs actions à l'offre, et ce jusqu'à 0,30% du prix d'achat (TTC) sans que le montant du remboursement ne puisse être inférieur à 10 euros TTC ni excéder 250 euros TTC par dossier.

La prise en charge par l'Initiateur des frais de négociation interviendra exclusivement pour les actions Harvest SA qui seront apportées à l'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris (et non aux actions Harvest cédées sur le marché ou hors marché).

L'offre publique d'achat simplifiée, déposée le 28 février 2019, est soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers.

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2018, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 28,5 M€, avec un effectif de 270 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

À propos de Five Arrows Principal Investments

Five Arrows Principal Investments (Five Arrows) est le fonds européen de capital investissement de Rothschild & Co. Avec plus de 1.4 Md€ d'actifs sous gestion et des équipes réparties entre Paris, Londres et Luxembourg, Five Arrows intervient principalement sur le mid-market européen en accompagnant des sociétés avec des positions de marché solidement établies et un potentiel de croissance important. Depuis son lancement en 2010, Five Arrows a réalisé 26 opérations en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et en Irlande.

Pour en savoir plus : www.rothschildandco.com/fapi

Avertissement : Ne pas diffuser aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Harvest SA et Five Arrows Principal Investments déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué contient une information susceptible d'avoir constitué une information privilégiée au sens de l'article 7.1 du règlement Abus de marché 596/2014 du 16 avril 2014.

Paris, le 27 février 2019

Réalisation de l'acquisition par Winnipeg Participations d'une participation majoritaire dans Harvest SA et dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée au prix de 85 euros par action

A la suite de l'entrée en négociation exclusive annoncée le 17 décembre 2018 et de l'avis rendu par le CSE d'Harvest le 11 février 2019, Five Arrows Managers (« Five Arrows ») et Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot, fondateurs de la société Harvest SA (ALHVS - FR0010207795), annoncent la réalisation de l'acquisition de la participation majoritaire de ces derniers représentant 61,04% du capital et 70,46% des droits de vote de Harvest SA (au prix de 85 euros par action)ⁱ. Five Arrows a souhaité que les fondateurs restent à ses côtés en tant qu'actionnaires minoritaires afin de faciliter la transition avec la nouvelle direction du groupe.

Au résultat de cette opération, la société Winnipeg Participations (contrôlée par Five Arrows) détient directement et indirectement 66,23% du capital et 70,46% des droits de vote de la société Harvest. Winnipeg Participations déposera le 28 février 2019 un projet d'offre publique d'achat simplifiée auprès de l'Autorité des marchés financiers au même prix de 85 euros par action. Ce projet d'offre sera soumis à l'approbation de l'AMF. Winnipeg Participations a l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'offre si les conditions de seuil de détention étaient remplies.

Le prix de 85 € par action représente notamment une prime de 17,2% par rapport au dernier cours de clôture avant annonce de l'offre (14 décembre 2018) et 21,6% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes sur 20 jours de bourse, soit une valeur pour 100% des titres de 120,9 millions d'euros.

Par ailleurs, dans l'attente de la publication des comptes audités le 14 mars, Harvest estime son résultat d'exploitation 2018 à environ 4,2 millions d'euros sous réserve de la finalisation de l'audit par les commissaires aux comptes.

Conformément à la réglementation applicable, le Conseil d'administration d'Harvest avait désigné le 14 janvier 2019 le cabinet BMA en qualité d'expert indépendant pour évaluer le caractère équitable de la transaction proposée, sur le fondement de l'article 261-1 I et II du règlement général de l'AMF. Dans son rapport, qui sera reproduit dans le projet de note en réponse d'Harvest, le cabinet BMA a conclu que les termes de la transaction étaient équitables d'un point de vue financier.

Sur la base de ces travaux, le Conseil d'administration d'Harvest a, à l'unanimité de ses administrateurs indépendants, rendu un avis motivé favorable sur l'offre et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre lors de sa réunion du 27 février 2019.

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2018, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 28,5 M€, avec un effectif de 270 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

À propos de Five Arrows Principal Investments

Five Arrows Principal Investments (Five Arrows) est le fonds européen de capital investissement de Rothschild & Co. Avec plus de 1.4 Md€ d'actifs sous gestion et des équipes réparties entre Paris, Londres et Luxembourg, Five Arrows intervient principalement sur le mid-market européen en accompagnant des sociétés avec des positions de marché solidement établies et un potentiel de croissance important. Depuis son lancement en 2010, Five Arrows a réalisé 26 opérations en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et en Irlande.

Pour en savoir plus : www.rothschildandco.com/fapi

Avertissement : Ne pas diffuser aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Harvest SA et Five Arrows Principal Investments déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué contient une information susceptible d'avoir constitué une information privilégiée au sens de l'article 7.1 du règlement Abus de marché 596/2014 du 16 avril 2014.

Paris, le 19 février 2019

Chiffre d'affaires 2018 : + 10,1% à 28,4 M€

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, enregistre une croissance de +10,1% de son chiffre d'affaires annuel à 28,4 M€.

Bien que toujours dynamique, la croissance du 4^e trimestre s'affiche moins élevée que lors des 3 premiers trimestres, à +6,3%.

Chiffre d'affaires (k€)	2018	Variation	2017
1 ^{er} trimestre	6 727	+ 10,6%	6 083
2 ^{eme} trimestre	7 145	+13,9%	6 275
1 ^{er} trimestre	13 872	+12,2%	12 358
3 ^{eme} trimestre	6 568	+10,3%	5 956
9 mois	20 439	+11,6%	18 314
4 ^{eme} trimestre ⁴	8 009	+6,3%	7 533
Annuel	28 448	+10,1%	25 847

Les ventes de **Licences**, conformément au positionnement technologique en faveur du SaaS, reculent sur l'année de 46% et représentent moins de 5% de l'activité de la Société contre 8,6% en 2017.

Les redevances de **Maintenance (+4,9%)** et surtout les revenus du **SaaS (+33,8%)** continuent d'augmenter en 2018.

Ventilation du CA (k€)	% CA	2018	Variation	2017
Licences	4,2%	1 196	- 46,1 %	2 221
Maintenance	46,4%	13 203	+ 4,9 %	12 580
SaaS	29,2%	8 292	+ 33,8 %	6 199
Prestations forfait	15,4%	4 380	+ 32,6 %	3 304
Formation	4,8%	1 378	- 10,7 %	1 544
Total	100,0%	28 448	+ 10,1 %	25 847

Le déploiement des solutions Harvest auprès de grands comptes (banques privées et sociétés de gestion) entraîne également une forte hausse des ventes de prestations de forfait. En effet, la mise en place de solutions comme O2S et Money Pitch dans ces établissements s'accompagne de prestations d'intégration importantes.

Enfin, l'activité **Formation**, après avoir été particulièrement dynamique ces derniers mois, est en recul au 4^{ème} trimestre, avec un effet de base important puisque le 4^e trimestre 2017 avait représenté plus de 40% de l'activité annuelle.

Perspectives

Bien que l'activité au 4^e trimestre ait été moins soutenue que prévu, Harvest a poursuivi ses investissements. Dans ce contexte, la Société ne sera pas en mesure d'améliorer sa marge d'exploitation en 2018 par rapport à 2017, comme anticipé.

Toutefois, après avoir réalisé cette année encore une forte progression de son activité, Harvest reste confiant pour 2019.

Agenda financier

14 mars 2019

Résultats annuels 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2018, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 28,5 M€, avec un effectif de 270 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 8 février 2019

Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec la société Gilbert Dupont

Dans le cadre du projet de rachat des parts des dirigeants d'Harvest par Five Arrows Principal Investments et de l'offre publique d'achat qui suivra, la société HARVEST met fin au contrat de liquidité conclu le 19 juin 2012 avec la société GILBERT DUPONT. Cette résiliation prendra effet le 8 février 2018 au soir.

A cette date du 8 février au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 066 titres Harvest
- 133 727,67 euros en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 066 titres Harvest
- 133 727,67 euros en espèces.

Agenda financier

19 février 2019	Chiffre d'affaires annuel 2018
14 mars 2019	Résultats annuels 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Paris, le 16 janvier 2019

Nomination d'un expert indépendant

Il est rappelé que Five Arrows Principal Investments (Five Arrows) et Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot, fondateurs de la société Harvest SA (ALHVS - FR0010207795), ont annoncé le 17 décembre 2018 être entrés en discussion exclusive pour l'acquisition de la participation majoritaire de ces derniers représentant 58,3% du capital et 70,1% des droits de vote de Harvest SA, à un prix par action de 85 euros.

Après la réalisation de l'acquisition des participations (directes et indirectes) de Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot dans Harvest SA, laquelle est subordonnée à la consultation des instances représentatives du personnel d'Harvest SA, la société de reprise déposerait un projet d'offre publique d'achat simplifiée auprès de l'Autorité des marchés financiers au même prix de 85 euros par action

A la suite de cette annonce, le Conseil d'administration d'Harvest, qui s'est réuni le 14 janvier 2019, a accueilli favorablement le principe de l'offre de Five Arrows et a désigné le cabinet Bellot Mullenbach & Associés comme expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée.

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable. En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs. L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr
Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

À propos de Five Arrows Principal Investments

Five Arrows Principal Investments (Five Arrows) est le fonds européen de capital investissement de Rothschild & Co. Avec plus de 1.4 Md€ d'actifs sous gestion et des équipes réparties entre Paris, Londres et Luxembourg, Five Arrows intervient principalement sur le mid-market européen en accompagnant des sociétés avec des positions de marché solidement établies et un potentiel de croissance important. Depuis son lancement en 2010, Five Arrows a réalisé 26 opérations en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et en Irlande.

Pour en savoir plus : www.rothschildandco.com/fapi

Avertissement : Ne pas diffuser aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquies des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Harvest SA et Five Arrows Principal Investments déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué contient une information susceptible d'avoir constitué une information privilégiée au sens de l'article 7.1 du règlement Abus de marché 596/2014 du 16 avril 2014.

Paris, le 2 janvier 2019

Suspension du contrat de liquidité contracté avec la société Gilbert Dupont – Bilan au 31 décembre 2018

Le contrat de liquidité conclu avec la société Gilbert Dupont est suspendu à compter du 1^{er} janvier 2019 au matin. Cette suspension s'inscrit dans le cadre du projet de rachat des parts des dirigeants d'Harvest par Five Arrows Principal Investments et de l'offre publique d'achat qui suivra.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société HARVEST à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 066 titres Harvest
- 133 727,67 euros en espèces.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel en date du 29 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 766 titres Harvest
- 86 980,16 euros en espèces.

Agenda financier

19 février 2019	Chiffre d'affaires annuel 2018
14 mars 2019	Résultats annuels 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 29 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 17 décembre 2018

Discussions exclusives entre les fondateurs d'Harvest SA et Five Arrows Principal Investments portant sur l'acquisition de 58,3% du capital de Harvest SA au prix de 85 euros par action

La réalisation de l'acquisition serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée au même prix de 85 euros par action.

Five Arrows Principal Investments (« Five Arrows ») et Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot, fondateurs de la société Harvest SA (ALHVS - FR0010207795), annoncent être entrés en discussion exclusive pour l'acquisition de la participation majoritaire de ces derniers représentant 58,3% du capital et 70,1% des droits de vote de Harvest SA, à un prix par action de 85 euros par action.

Ce prix représente une prime de 17,2% par rapport au dernier cours de clôture avant annonce de l'offre (14 décembre 2018) et 13,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes sur 60 jours de bourse. L'acquisition serait réalisée par une société contrôlée par des fonds gérés par Five Arrows (la "société de reprise"), dans laquelle Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot réinvestiraient une partie du produit de cession.

Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot continueront d'exercer les fonctions de co-Présidents.

Sous réserve de la consultation des instances représentatives du personnel de Harvest SA, la réalisation de l'acquisition pourrait intervenir dans les premiers mois de l'année 2019.

Après l'acquisition des participations (directes et indirectes) de Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot dans Harvest SA, la société de reprise déposerait un projet d'offre publique d'achat simplifiée auprès de l'Autorité des marchés financiers au même prix de 85 euros par action. La société de reprise aurait l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire à l'issue de l'offre si les conditions de seuil de détention étaient remplies.

Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot ont saisi Harvest SA du projet d'acquisition de Five Arrows afin que la société puisse réunir son conseil d'administration dans les meilleurs délais. Le conseil d'administration de Harvest devra désigner un expert indépendant qui établira un rapport sur les conditions financières de l'offre dont la conclusion sera présentée sous la forme d'une attestation d'équité.

Messieurs Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot déclarent : *« L'entrée d'un partenaire tel que Five Arrows au capital d'Harvest valide la pertinence de la stratégie mise en place avec l'ensemble de nos collaborateurs, clients et fournisseurs, depuis de nombreuses années. Nous continuerons, avec le même engagement et enthousiasme qui nous ont animés jusque-là, de diriger le groupe de concert avec notre nouveau partenaire ».*

Five Arrows déclare : *« Nous sommes très heureux d'accompagner le développement du groupe Harvest créé par Brice Pineau et Jean-Michel Dupiot en 1989. En une trentaine d'années ils en ont fait le leader incontesté du logiciel professionnel à destination des métiers de la gestion patrimoniale, marché dynamique porté par le besoin d'épargne des français et l'environnement réglementaire. Son développement remarquable a été nourri par la vision de ses fondateurs, le dynamisme de ses équipes et des acquisitions stratégiques pour compléter sa gamme de produits. Nous nous inscrivons pleinement dans cette riche histoire et espérons contribuer activement à la croissance du groupe dans les prochaines années ».*

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPI, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.
En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.
L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris
(ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr
Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

À propos de Five Arrows Principal Investments

Five Arrows Principal Investments (Five Arrows) est le fonds européen de capital investissement de Rothschild & Co. Avec plus de 1.4 Md€ d'actifs sous gestion et des équipes réparties entre Paris, Londres et Luxembourg, Five Arrows intervient principalement sur le mid-market européen en accompagnant des sociétés avec des positions de marché solidement établies et un potentiel de croissance important. Depuis son lancement en 2010, Five Arrows a réalisé 26 opérations en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et en Irlande. *Pour en savoir plus :* www.rothschildandco.com/fapi

Avertissement : Ne pas diffuser aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquies des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Harvest SA et Five Arrows Principal Investments déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué contient une information susceptible d'avoir constitué une information privilégiée au sens de l'article 7.1 du règlement Abus de marché 596/2014 du 16 avril 2014.

Paris, le 11 octobre 2018

Poursuite de la dynamique de croissance : CA 9 mois +11,6% à 20,4 M€

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, poursuit sa dynamique de croissance engagée il y a près d'un an avec une progression à deux chiffres de son chiffre d'affaires au 3^e trimestre

Sur les 9 premiers mois de l'exercice, l'activité de la Société progresse de +11,6% à 20,4 M€, portée par un 3^{ème} trimestre en forte croissance de +10,3% à 6,6 M€.

Chiffre d'affaires (k€)	2018	Variation	2017
1 ^{er} trimestre	6 727	+ 10,6%	6 083
2 ^{ème} trimestre	7 145	+13,9%	6 275
1 ^{er} trimestre	13 872	+12,2%	12 358
3 ^{ème} trimestre	6 568	+10,3%	5 956
9 mois	20 439	+11,6%	18 314

L'activité du 3^{ème} trimestre s'inscrit dans la continuité des tendances observées précédemment et valide la montée en puissance de la solution **O2S/MoneyPitch**, et plus généralement du modèle vertueux du SaaS dans la constitution des revenus.

Ventilation du CA (k€)	% CA	9 ^{ème} mois 2018	Variation	2017
Licences	4,9%	993	- 33,9 %	1 502
Maintenance	48%	9 812	+ 6,7 %	9 196
SaaS	29,0%	5 920	+ 29,9 %	4 557
Prestations forfait	13,2%	2 714	+ 24,3%	2 183
Formation	4,9%	1 000	- 14,1 %	876
Total	100,0%	20 439	+ 11,6 %	18 314

Le succès d'O2S/MoneyPitch porte ainsi la croissance du pôle **SaaS** qui prend logiquement le relais des ventes de **Licences** (en recul comme anticipé), et représente désormais 29% des ventes de la Société.

Les redevances de **Maintenance** continuent de progresser, portées par le solide portefeuille clients de la Société. La part des revenus **récurrents** (Maintenance + SaaS) atteint ainsi **77%**.

Les **Prestations au Forfait** profitent de la migration des produits de licence vers le SaaS et du développement de l'activité sur les grands comptes ; elles voient leur croissance se poursuivre fortement.

L'activité **Formation** est tirée par le succès du e-learning développé par la Société pour transformer progressivement son modèle de formation traditionnelle en activité plus récurrente et à plus forte valeur ajoutée.

Perspectives

La poursuite de la croissance des ventes confirmée au 3^{ème} trimestre 2018 valide la stratégie de la Société et l'attractivité renforcée de la solution O2S/MoneyPitch auprès des clients traditionnels de ce segment mais également d'une clientèle grands comptes en fort développement.

Au cours des derniers mois, la Société a ainsi installé plusieurs pilotes au sein de nouvelles banques privées et de sociétés de gestion.

Elle vient par ailleurs de signer avec une banque privée de renom et un autre contrat, avec un grand compte bancaire, est en cours de finalisation.

La Société est donc confiante dans ses perspectives annuelles et réitère son objectif de croissance de ses ventes à deux chiffres pour 2018 accompagnée d'une amélioration de sa marge d'exploitation par rapport à l'an passé, afin de revenir progressivement vers ses niveaux historiques de rentabilité, tout en continuant à investir pour accompagner sa croissance et rester un acteur de référence en matière de technologie et de conformité.

Agenda financier

19 février 2019 Chiffre d'affaires annuel 2018

14 mars 2019 Résultats annuels 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Un premier semestre de forte croissance validant la stratégie

- Poursuite de la dynamique de croissance : +12,2% à 13,8 M€
- Résultat d'exploitation en hausse de plus de +80%
- Augmentation de l'acompte sur dividendes de 0,40 à 0,50 €

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, présente aujourd'hui son chiffre d'affaires et des résultats en forte progression pour le premier semestre 2018.

Forte croissance du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2018 : +12,2% à 13,8 M€

Au deuxième trimestre 2018, Harvest poursuit sa dynamique de croissance engagée fin 2017 en enregistrant une progression de son chiffre d'affaires de +13,9% à 7,1 M€.

Sur l'ensemble du semestre, le chiffre d'affaires s'élève à 13,8 M€ en hausse de +12,2%.

Chiffre d'affaires (k€)	2018	Variation	2017
1 ^{er} trimestre	6 727	+ 10,6%	6 083
2eme trimestre	7 145	+13,9%	6 275
1 ^{er} semestre	13 872	+12,2%	12 358

Les ventes de la société sont portées par O2S, déjà solution de référence pour les CGPI, qui confirme désormais son succès auprès de grands-comptes : sociétés de gestion et banques privées.

Outil de transformation digitale, la solution O2S/MoneyPitch est au cœur du dispositif d'innovation d'Harvest apportant une valeur ajoutée unique pour l'ensemble des clients d'Harvest.

Ventilation du CA (k€)	% CA	9eme mois 2018	Variation	S1 2017
Licences	7,0%	976	- 21,0%	1 236
Maintenance	46,4%	6 442	+ 5,9 %	6 084
SaaS	27,8%	3 860	+ 31,0 %	2 945
Prestations forfait	13,1%	1 819	+ 21,0%	1 504
Formation	5,6%	774	- 31,6%	589
Total	100,0%	20 439	+ 11,6 %	12 358

La hausse des prestations au forfait (+21% à 1,8 M€) est notamment liée au développement de l'activité sur les grands comptes, pour lesquels l'intégration nécessite plus de développements spécifiques.

Par ailleurs, l'activité formation (+32% à 774 K€) est largement tirée par les revenus du eLearning, triplés par rapport au 1^{er} semestre 2017

Belle progression des résultats semestriels

La croissance du chiffre d'affaires, couplée à une gestion rigoureuse des dépenses, permet à Harvest d'enregistrer une forte progression de ses résultats semestriels.

(en k€)	S1 2018	Var.	S1 2017
Chiffre d'affaires	13 872	+ 12,2%	12 358
Produits d'exploitation	13 926	+ 12,2%	12 416
Charges d'exploitation	12 224	+ 6,4%	11 485
Résultat d'exploitation	1 702	+ 82,8%	931

Marge d'exploitation	12,3%	-	7,5%
Résultat financier	41	+ 142,5%	17
Résultat courant	1 743	+ 83,9%	948
Résultat exceptionnel	- 176	(ns)	-47
Participation des salariés	22	(ns)	-
IS	352	+ 217,3%	111
Résultat net	1 194	+ 51,0%	790
Marge nette	8,6%		6,4%

Sur le semestre, Harvest a poursuivi ses investissements de structuration et de conformité tout en contrôlant ses coûts. Ainsi, en dépit d'une légère hausse de charges de personnel (+283 K€) et des achats et charges externes (+440 K€), les charges d'exploitation progressent à un rythme nettement inférieur au chiffre d'affaires permettant ainsi à Harvest d'augmenter significativement ses niveaux de rentabilité.

Au 30 juin 2018, le résultat d'exploitation atteint 1,7 M€ en progression de 82,8%. La marge d'exploitation progresse ainsi de 4,8 points à 12,3% contre 7,5% au premier semestre 2017. Malgré un résultat exceptionnel négatif et une hausse importante de l'impôt sur les sociétés sur le semestre, le résultat net est multiplié par plus de 1,5 et s'élève à 1,2 M€.

L'effectif moyen au 30 juin 2018 est de 234 salariés contre 231 au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2018, la société dispose d'une trésorerie nette de 8,5 M€ comparé à 6,4 M€ au 30 juin 2017.

Acompte sur dividende

Poursuivant une politique active de distribution, Harvest versera un acompte sur dividende de 0,50 €, supérieur à celui des années précédentes (0,40 €).

Le versement de cet acompte sera effectif le 18 octobre prochain.

Perspectives

Les très bonnes réalisations de ce premier semestre 2018 et le niveau du carnet de commandes, qui s'élève début septembre à 26,7 M€ contre 23,8 M€ un an plus tôt, confortent la société dans ses perspectives annuelles.

Harvest réitère ainsi son objectif de croissance de ses ventes à deux chiffres pour 2018 accompagnée d'une amélioration de sa marge d'exploitation afin de revenir progressivement vers ses niveaux historiques de profitabilité, tout en continuant à investir pour accompagner sa croissance et rester un acteur de référence en matière de technologie et de conformité.

La société vient par ailleurs de céder l'immeuble de son siège social, ce qui devrait générer au 2e semestre un flux de trésorerie positif de 4 M€ et une plus-value comptable d'environ 1,6 M€.

Le nouveau produit d'agrégation MoneyPitch, destiné aux épargnants en compte chez les clients d'Harvest, connaît un démarrage prometteur auprès des CGPI et des banques. Le succès d'O2S - dont l'installation constitue la première étape pour la mise en place de MoneyPitch - auprès des grands comptes permettra d'accélérer la diffusion du produit sur cette catégorie de clientèle.

Agenda financier

11 octobre 2018	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2018
19 février 2019	Chiffre d'affaires annuel 2018
14 mars 2019	Résultats annuels 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux

bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 11 juillet 2018

Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont

Au titre du contrat de liquidité confié par la société HARVEST à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 29 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 766 titres Harvest
- 86 980,16 euros en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan annuel du 29 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- - 1 000 titres Harvest
- - 48 610,66 euros en espèces.

Depuis le 29 décembre 2017, il a été procédé à un apport complémentaire de 100 000,00 euros (en date du 25 mai 2018).

Agenda financier

6 septembre 2018 Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2018

11 octobre 2018 Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 28 juin 2018

Harvest confirme son éligibilité au dispositif PEA PME

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, confirme que ses actions sont toujours éligibles au dispositif PEA PME.

Harvest continue, en effet, de répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283) à savoir :

- moins de 5 000 salariés ;
- un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

Les actions Harvest continuent en conséquence d'être intégrées au sein des portefeuilles PEA-PME, dédiés au financement des PME et ETI, lesquels bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Agenda financier

6 septembre 2018 Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2018

11 octobre 2018 Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 31 mai 2018

Passage en cotation continue à compter du 4 juin 2018 Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, annonce qu'à compter du 4 juin prochain, son titre passera d'une cotation au fixing à une cotation en continu sur Euronext Growth. La société indique avoir pour l'occasion augmenté les moyens alloués à son contrat de liquidité

Euronext Paris a entériné le changement de mode de cotation des titres Harvest (ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS) suite à la demande de la société. Désormais les titres pourront être échangés sans interruption de 9h00 à 17h30. Ce changement de méthode de cotation offrira ainsi une meilleure liquidité aux actionnaires.

Par ailleurs, Harvest a décidé d'augmenter le montant alloué à son contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont. Celui-ci a ainsi fait l'objet d'un apport complémentaire de 100 000 euros en espèces. Il est rappelé que lors du bilan au 29 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 000 titres Harvest
- 48 610,66 euros en espèces.

Ces mesures visent à favoriser la liquidité du titre dans un contexte de progression de la capitalisation boursière d'Harvest, qui dépasse aujourd'hui les 100 M€ et a été multipliée par 8 depuis l'introduction en Bourse en 2005

Agenda financier

6 septembre 2018 Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2018

11 octobre 2018 Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

Paris, le 3 mai 2018

Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2018

- **Approbation de l'ensemble des résolutions**
- **Versement d'un dividende de 1,65 € par action**

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, a tenu le 2 mai 2018 son Assemblée Générale annuelle au siège de la société.

Toutes les résolutions ont été approuvées par les actionnaires, dont 84% des droits de vote étaient représentés, en particulier celles relatives à l'approbation des comptes de l'exercice 2017, ainsi que celle portant sur le versement d'un dividende de 1,65 € par action.

Pour rappel, un acompte sur dividende de 0,40 € par action a été versé le 19 octobre 2017. Le solde de 1,25 € par action sera ainsi versé le 18 mai 2018.

L'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte, y compris le procès-verbal reprenant l'ensemble des résultats des résolutions, sont disponibles sur le site Internet de la société dans la rubrique dédiée aux Assemblées Générales, dans l'espace Actionnaire, à l'adresse suivante : harvest.fr/finance/espace-actionnaire/assemblees-generales/

Agenda financier

6 septembre 2018 Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2018

11 octobre 2018 Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable.

En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs.

L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris

(ISIN : FR0010207795 – Mnémon : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 2 mai 2018. L'avis préalable a été publié au BALO du 28 mars 2018 (et l'avis de convocation a été publié au BALO du 13 avril 2018).

1- Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 27 avril 2018

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : **72 841** représentant **5,18%** du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : **1 015**
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : **40 000**
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : **0**
- Annulation : **31 826**

2- Nouveau programme de rachat d'actions

Autorisation du programme : Assemblée générale du 2 mai 2018

Titres concernés : actions ordinaires

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital (soit 140 604 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité. La société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à **72 841** (soit **5,18%** du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de **67 763** actions (soit **4,81%** du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

Prix maximum d'achat : 130 euros

Montant maximal du programme : 4 millions d'euros

Modalités des rachats : les opérations d'acquisition, de cession ou de transfert ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et la réglementation en vigueur, y compris dans le cadre de transactions négociées.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique ou de pré-offre sur les titres de la Société, dans le respect de l'article 231-40 du Règlement général de l'AMF ou en période de pré-offre, d'offre publique ou d'offre publique d'échange ou d'offre publique mixte d'achat et d'échange, initiée par la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et dans le respect notamment des dispositions de l'article 231-41 du Règlement général de l'AMF.

Objectifs :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,

- l'attribution ou la cession d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise, et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société,
- l'attribution d'actions de la Société par remise d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société,
- l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 11 mai 2017 dans sa 10ème résolution à caractère extraordinaire,
- plus généralement, la réalisation de toute opération admise ou qui viendrait à être autorisée par la réglementation en vigueur, notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée de programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 2 mai 2018 soit jusqu'au 1er novembre 2019.

La présente publication est disponible sur le site de la société (www.harvest.fr).

Pour toute information :

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr

Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com